

LE P'TIT DORANAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

NUMERO 7 – ÉDITION DU 12/07/2023

SIÈGE DE LA RÉDACTION : 10 RUE DES LILAS – TÉL : 03 84 56 10 27 – MAIL : MAIRIE.DORANS@ORANGE.FR
SITE : WWW.MAIRIE-DORANS.COM – APPLICATION INTRAMUROS DISPONIBLE SUR MOBILE ET TABLETTE



FEUX DE LA ST-JEAN :
SAUCISSES, MUSIQUE ET BONNE HUMEUR



KERMESSE DES ECOLES : LES ENFANTS FONT LE SHOW



CMJ : L'HEURE DES CADEAUX

FEUX DE LA ST-JEAN : UNE ÉDITION QUI A SOUFFLÉ LE SHOW

Ce samedi 17 juin, sous un soleil radieux, la traditionnelle soirée des feux de la St-Jean était organisée par l'Association des Camouchots.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils avaient, une fois de plus, fait les choses en grand. Des dizaines de tables et bancs installés dehors pour profiter de cette belle soirée, un stand de tir digne des plus belles fêtes foraines et cerise sur le gâteau ou cancoillotte sur la patate comme l'on pourrait dire par chez nous, un concert animé par le groupe Cover'n Cover

La soirée battait son plein, le barbecue et la friteuse tournaient à

plein régime pour rassasier tous ces estomacs affamés. Et ce ne

sont pas loin de 250 personnes qui s'étaient donnés rendez-vous.



Les enfants étaient aussi à la fête avec le stand de tir, où ils pouvaient jouer les apprentis cowboy, en éclatant les ballons, afin de repartir avec un petit lot.

Pendant ce temps, notre duo de musiciens, Johann et Philippe, apportait une touche magique en faisant résonner les plus grands tubes pop et rock.

La tombée de la nuit arrivante, il était l'heure de mettre le feu au bûcher. Les convives ont pu profiter de la chaleur des flammes, pendant que la fraîcheur de la nuit arrivait.

Ce fut encore une belle édition, et on a hâte d'être à la prochaine.

KERMESSE DES ÉCOLES : ÇA CHANTE ET ÇA DANSE

Pour la première fois, les écoles maternelle et primaire se sont réunies le samedi 24 juin à la Maison du Temps Libre pour organiser la classique kermesse.

Dès 9h15, les danses et les chants présentés par nos jeunes pousses,

se sont succédés jusqu'à 10h, puis la kermesse a pris lieu, où étaient proposés divers jeux pour ravir petits et grands.

Ce fût aussi l'occasion de dire au revoir à « Maîtresse Marielle », qui va, pour l'année prochaine,

poursuivre sa carrière sous d'autres cieux. Merci pour tout maîtresse et bon vent à vous !

Cette jolie matinée s'est terminée par un repas concocté par l'Association des P'tits coups 2

mains qui a connu un franc succès.

Un grand bravo aux enfants, aux maîtresses et à l'équipe d'Aurélië Fruhauf pour cette kermesse réussie !

CMJ : UNE FIN D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DES PRÉSENTS

C'est la fin, pour le CMJ version 2022/2023. Après avoir cartonné avec leur Exposition Lego, et avoir récolté plus de 1300€ de bénéfices, il était temps pour eux de transformer cet argent en cadeaux.

Après avoir offert des séances de médiation animale aux personnes âgées de la Résidence Vauban de Belfort, ils se sont donnés rendez-vous le samedi 1^{er} juillet au même endroit afin de présenter la seconde partie des cadeaux. Accueillis par Mr Robischung, directeur de la résidence, Eliott notre jeune Maire et son équipe, ont décidé d'offrir avec les bénéfices restants divers jeux pour animer les journées des résidents. Ces derniers se sont donc vus



recevoir entre autres, un Scrabble Géant, des jeux de boules, un jeu de quilles en bois, un ensemble d'instruments de musique ...

Ils ont ensuite partagé un moment d'échanges avec les résidents présents ainsi que d'un goûter préparé par le personnel.

2 jours plus tard, les jeunes conseillers, les parents, la Commission Jeunesse et les différents acteurs ayant œuvré à l'Exposition Lego se donnaient une ultime fois rendez-vous en Mairie afin de profiter d'une petite séance de cinéma. En effet, la Commission Jeunesse leur a préparé un film retraçant cette année de CMJ. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, chaque conseiller est reparti avec un exemplaire de ce DVD.

Enfin, comme certains habitants ont demandé également de voir ce film, les rumeurs disent qu'une projection pourrait avoir lieu lors du barbecue organisé par la Mairie le samedi 26 août, mais chut c'est un secret !!

Présents : 9 conseillers

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

Excusés : Philippe PERRET (procuration à Brigitte PAROLA)
André LEMBLE (procuration à Nelly WISS)
Michel FOLLOT (procuration à Patrice GAUCHET)
Frédéric DEMOLY
Michel HENZELIN
Absent : Anthony ROPELE

APPROBATION DES DECISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/23

- Dispositif « Participation Citoyenne » présenté par le Major Marche, Commandant de la Brigade de Belfort : **Approuvée à l'unanimité**
- Modification des tarifs de la Maison du Temps Libre à compter du 1^{er} juillet 2023 : **Approuvée à l'unanimité**
- Groupement de commandes pour l'aménagement de la RD 437 – Retrait de la commune de Dorans de ce groupement : **Approuvée à l'unanimité**
- Décision modificative n°1 : **Approuvée à l'unanimité**
- Stationnement dans le village – signature d'un arrêté municipal : **Mis en place par Mr le Maire**
- Nomination d'un référent PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial du Grand Belfort) : **Le Conseil Municipal approuve Dorian Chevallier comme référent.**
- Renouvellement du Certificat PEFC (Programme Reconnaissance Certification Forestière) : **Approuvée à l'unanimité.**

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 – 2023

Pour rappel : les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année et après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les

nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget. Cette DM n° 2 a pour objet d'alimenter la ligne 2121

(investissement) pour régler la facture ONF de 6 400 € qui concerne la plantation d'arbres sur la parcelle coupée à blanc et qui était abimée par la maladie.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ce transfert de 6400€.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – 2023

La Trésorerie de Belfort nous demande de transférer en section d'investissement la somme de

15500€ (et non pas en section de fonctionnement). Cette somme

concerne les ventes de terrains de Mmes Koehler et Gasperment.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ce transfert de 15500 €.

DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE COMME RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS

L'Association des Maires du Territoire de Belfort (AMF) propose de faciliter l'accès à ce référent déontologue pour tous les adhérents qui le souhaiteront.

Le dispositif étant naturellement nouveau et à défaut d'informations concrètes sur la masse de questions que cela peut engendrer, l'AMF90 a décidé pour l'heure de prendre la charge financière résultant du référent déontologue pour les premiers temps au moins à son compte.

Ce référent déontologue pourra conseiller tout élu local sur les questions suivantes :

- L'impartialité, la diligence, la dignité, la probité et l'intégrité,
- La primauté du seul intérêt général dans l'exercice de son mandat (excluant donc un intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier),
- La prévention de tout conflit d'intérêts,

• L'utilisation strictement limitée des ressources et moyens mis à sa disposition à l'exercice de son mandat,

• La prévention de la prise de mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions,

• La participation assidue aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné,

• Les questions liées à sa responsabilité devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la désignation du référent déontologue utilisé par le centre de gestion 90 comme référent déontologue des élus et autorise Mr Le Maire à signer tous les documents y afférent.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT E-CARTE AVANTAGES JEUNES 2023-2024

AVEC LE BIJ DE BELFORT

Pour la quatrième année consécutive la commission Jeunesse propose de valider l'acquisition de e-cartes avantages jeunes et d'en faire bénéficier les jeunes doranais âgés de 15, 16 et 17 ans.

Pour rappel, la carte avantages jeunes est une action du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et du réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté. Ce dispositif permet aux

jeunes (de moins de 30 ans) d'obtenir des réductions et des gratuités dans les domaines de la culture, des loisirs, des sorties et de la vie pratique en Bourgogne-Franche-Comté. Il permet d'impulser des pratiques culturelles et sportives en favorisant leur accès.

À Belfort, par exemple ce sera : 1 entrée gratuite à la patinoire, au bowling, 1 abonnement gratuit à

une bibliothèque, des réductions dans des magasins...

Le tarif est de 9 € l'unité pour la collectivité. La validité court sur la période de l'année scolaire du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Les jeunes Doranais(e) concerné(e)s par cette tranche d'âge sont invités à se faire connaître en mairie avant le 15 août prochain, par mail : mairie.dorans@orange.fr

Une réception sera organisée début septembre avec les jeunes désirant recevoir cette carte.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement du partenariat avec le BIJ de Belfort, pour offrir des e-cartes avantages jeunes selon les règles proposées par la commission jeunesse.

EMPLOI SAISONNIER

Il a été validé l'embauche d'un employé communal pour la

période du 17 juillet jusqu'au 4 août. Mr le Maire est chargé du

recrutement via un entretien individuel.

ATELIER DE PREVENTION « CONDUITE SÉNIORS »

LE THÈME : « EN VOITURE, JE ME RASSURE »

L'OPABT (Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire) propose de mettre en place une action ayant pour objectif de sensibiliser les retraités aux enjeux du vieillissement sur la conduite automobile, sous forme d'un atelier collectif de prévention en 4 séances de 2h00 en mairie de Dorans.

L'atelier, gratuit pour tous, s'adresse essentiellement à un public retraité, à partir de 60 ans, autonome et indépendant ayant le permis de conduire. Attention, il ne s'agit pas de savoir si la

personne est apte ou non à la conduite.

Approche et contenu des séances

- Apports pédagogiques,
- Échanges afin d'analyser les craintes individuelles et les difficultés rencontrées en conduite automobile,
- Modules pratiques, en lien avec plusieurs capacités (mémoire, attention, souplesse, gestion du stress),
- À l'issue de chaque séance, un temps de mobilisation corporelle est proposé, composé

de mouvements et exercices de gymnastique douce (respiration, souplesse, assise).

Les séances

- Séance 1 : Les clés d'une conduite efficace au volant
- Séance 2 : Agir et réagir efficacement au volant
- Séance 3 : Savoir gérer les situations de stress au volant
- Séance 4 : Être au top du code de la route – connaître les nouvelles règles

Les dates

Les lundis : 18 et 25 septembre, 2 et 9 octobre de 9h30 à 11h30

Inscription obligatoire en mairie au 03 84 56 10 27

Pour tout renseignement : prevention@opabt.fr

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour cette action qui sera organisée pour les doranais(es).

AGENDA

- **À partir du 09 août** : un camion pizzas s'installera à la Maison du Temps Libre de 17h à 21h. Plus d'informations dans la rubrique « informations diverses ».
- **Samedi 26 août à la MTL** : Barbecue organisé par la commune. Plus d'informations au flyer joint à ce journal, ne tardez pas à retourner votre inscription
- **À partir de 1er septembre 2023** : Le cabinet infirmier ouvrira ses portes à la salle à côté de l'atelier municipal. Les infirmières Valérie Ehret et Elisabeth Gault assureront une permanence tous les jours (sauf le dimanche) de 8h30 à 9h00, et sur rendez-vous selon convenance. Tél 06 70 55 47 22.
- **Mercredi 6 septembre 2023** : Jour des inscriptions des activités des Camouchots. Rendez-vous à partir de 14h à la Maison du Temps Libre.
- **Dimanche 10 septembre à la Maison du Temps Libre** : Pétanque intervillages organisée par la commune de Bermont

INFORMATIONS COMMUNALES

PERSONNEL COMMUNAL – SAISONNIER

Du lundi 17 juillet jusqu'au vendredi 4 août vous rencontrerez dans notre village **Antonin BROCAL**. Ce jeune est l'employé communal qui a été recruté pour les travaux d'été. Réservez-lui bon accueil.

NOUVEAUTE – CAMION PIZZAS à la MTL

À partir du mercredi 9 août, et ce tous les mercredis, un camion pizzas s'installera à la Maison du Temps Libre.

Le propriétaire Mr Quaranta sera présent de 17h à 21h (voir 22h + si beaucoup de commandes) pour ventes de :

- Pizzas
- Dessert (tiramisu)
- Boissons diverses
- Vin italien (lambrusco) (moins de 18°)

Téléphone pour passer commande : 06 50 21 06 99

Site web : www.pizzaquaranta.fr

Une Page Instagram & Facebook sont en cours de réalisation

Facebook : [pizzaquaranta](https://www.facebook.com/pizzaquaranta) ainsi qu'un QR code (ci-joint).



PIZZAS NAPOLITAINES
Food truck

@pizzaquaranta

Site web
pizzaquaranta.fr

Prise de commande au 06.50.21.06.99 à partir de 17h00.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La fin d'année scolaire marque aussi la fin de l'année du CMJ.

Cette année a été bien chargée pour les conseillers municipaux jeunes.

➤ L'exposition Lego a été l'action principale qui a demandé un investissement important, mais qui a été récompensé par un bénéfice de + de 1 300 €.

Les CMJ ont offert aux personnes âgées de la Résidence Vauban de Belfort des séances de zoothérapie et des jeux de société. Pour marquer cet événement, ils ont été reçus par les résidents et ont joué avec eux. Un succulent goûter leur a été offert.

➤ Ils ont également organisé le traditionnel nettoyage de printemps auxquels ont participé un grand nombre de personnes.

➤ C'est avec la larme à l'œil que certains vont quitter le groupe, car ils ont atteint la limite d'âge. La Commission Jeunesse va donc lancer un recrutement à la fin de l'été pour 6 nouveaux conseillers qui devront être en classe de CM1 – CM2 ou 6ème. Les informations parviendront ultérieurement dans les boîtes aux lettres

REGROUPEMENT SCOLAIRE, PERISCOLAIRE DES 4 COMMUNES

ECOLE MATERNELLE :

Au vu des effectifs à la prochaine rentrée scolaire, l'école maternelle est frappée d'une fermeture de classe. 2 classes fonctionneront de la façon suivante (Petits/Moyens & Moyens/Grands)

ECOLE PRIMAIRE :

5 classes (pas de changement)

BUS SCOLAIRE :

Après divers comptages des enfants prenant le bus aux différents trajets du matin, midi et fin d'après-midi, il a été acté par les élus des 4 villages qu'un bus est amplement suffisant pour couvrir le transport des élèves sur les 4 villages (Dorans-Bermont-Botans-Sevenans).

CANTINE : Les élus ont revu les menus pour la prochaine rentrée scolaire. Ils seront dorénavant composés d'un plat chaud, fromage/pain, et d'un dessert. L'entrée a été supprimée afin d'éviter le gaspillage alimentaire, car c'est près d'une entrée sur deux qui est jetée à la poubelle.

RAPPEL : HORAIRES DE TONTE ET TRAVAUX EXTERIEURS

Nous ne cessons de vous rappeler les horaires pour l'entretien des espaces verts et travaux extérieurs. **Chacun a ses contraintes, mais chacun a le droit à la tranquillité en dehors de ces horaires, fixés par le préfet du Territoire de Belfort.**

Il vous est à nouveau demandé de respecter ces horaires. Les récalcitrants recevront la visite des garde-champêtres.

Périodes autorisées :

- Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h, et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche de 10h à 12h

Les engins thermiques électriques ou sur batteries (kärcher, bétonnière, taille haies) sont également interdits lors de ces journées.

Prochaine journée interdite : 15 août.

INCIVILITES DANS LE VILLAGE

La municipalité tient à vous rendre compte de ce qui se passe dans notre village. Nous sommes en lien direct avec la Gendarmerie.

Le panneau d'affichage de la rue de la Chapelle a été couvert de graffitis. À la demande du Maire, la gendarmerie est intervenue auprès de ces jeunes auteurs qui ont avoué. Ils devront nettoyer leurs dégradations.

Un riverain de la rue de la Chapelle se plaint de l'attitude de certains jeunes et du bruit excessif à cette aire de jeux.

Dernièrement, un groupe de jeunes a ramassé du foin et l'a déposé en bordure de forêt avant d'y mettre le feu. Les pompiers sont intervenus pour éteindre l'incendie.

Il est inadmissible que des jeunes s'en prennent à notre village, qu'ils nous fassent perdre notre temps et notre argent. Nous demandons instamment aux parents de surveiller leurs enfants, afin que l'ordre revienne dans notre commune.

AIDE AUX DEVOIRS

À compter de Septembre 2023, le RPI propose de mettre en place de "l'aide aux devoirs", pendant le temps périscolaire du soir.

Dans ce cadre, il recherche des bénévoles afin d'assurer cette mission.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs coordonnées par mail à Chantal BOUVET chan.bouvet@orange.fr, Vice-Présidente du RPI.

JEUX CONCOURS DES CM2 - PANNEAU DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les 28 élèves de la classe de CM2 de Mme Bontempi ont participé à un jeu concours sur le thème de la

sécurité routière, effectué en collaboration avec Bayard et le magazine Astrapi.

Le projet était d'imaginer et réaliser un panneau de signalisation explicite et destiné aux automobilistes.

Leur réalisation a été primée par un jury national. Ils ont obtenu la seconde place sur les 84 écoles participantes.

Le panneau de forme triangulaire portant l'indication « Pensez à nous. Roulez tout doux » sera placé sur le Chemin des Ecoles.

Chaque élève recevra un bon cadeau de 25 € pour l'achat d'un casque vélo.

Bravo à eux.



INFORMATIONS GRAND BELFORT

COLLECTE - BIODECHETS

Chaque année ce sont près de 50kg de déchets alimentaires qui sont jetés aux ordures ménagères. Afin de leur donner une seconde vie, une nouvelle collecte sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024.

Chaque habitant recevra avant la fin de l'année une petite poubelle à biodéchets ainsi que des sacs en papier Kraft, donné par le Grand Belfort. Ils pourront emmener ces sacs une fois rempli, dans l'un des deux containers présents dans le village. L'un sera situé au niveau de l'écopoint et l'autre à côté des containers à verre à la Maison du Temps Libre.

Pour rappel, ce tri ne sera pas obligatoire. Il ne résultera que de la volonté de chacun de le faire.

KITRITOU

Le Grand Belfort met à la disposition des usagers un assistant virtuel qui répond à toutes les questions sur les déchets et les collectes.

Vous ne savez pas quoi faire de votre pot de yaourt ou d'un bouchon en liège ? Ce nouvel outil vous indique où le jeter. Il centralise toutes les informations pratiques en lien avec les déchets. Il est disponible sur le site internet du Grand Belfort, sur une page dédiée et sur les autres pages de la rubrique déchets.

Pour commencer la conversation, il suffit de cliquer sur l'écureuil Kitritou, en bas à droite des pages. Une fois ouvert, il est possible :

- D'entrer un objet dans la barre de recherche afin de savoir comment et où le trier
- D'accéder à une carte recensant les points de collecte, déchetteries, structures de l'économie circulaire, ainsi que leurs horaires d'ouverture
- De consulter toutes les autres infos pratiques : les calendriers de collecte, des tutoriels et conseils pour réduire ses déchets...

Ainsi, l'accès aux informations concernant les déchets est plus facile pour tous, tout en sensibilisant les habitants au tri et à la réduction des déchets.

Les annulations de collectes sont également indiquées, et si vous constatez un problème de collecte, n'hésitez pas à aller vérifier les informations sur l'outil.



INFORMATIONS PREFECTURE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL – NIVEAU SÉCHERESSE « ALERTE »

Au vu de la situation hydrologique du département et de la faiblesse de l'étiage des rivières, Mr Le Préfet du Territoire de Belfort a pris un arrêté portant restriction provisoire des usages de l'eau. Le département est placé en alerte, et l'usage de l'eau est donc réglementé depuis le 19 juin.

Il est interdit :

- D'arroser entre 8h et 20 h
- De remplir et de vidanger des plans d'eaux

Il est demandé de :

- Limiter les lavages des voitures (uniquement avec du matériel haute pression)
- Reporter les plantations d'arbres
- Reporter les travaux très consommateurs d'eau

INFORMATIONS SANTÉ

BILAN DE SANTÉ

La CPAM de Belfort offre la possibilité à toute personne entre 16 et 65 ans de passer un examen de santé gratuit.

Vous pouvez vous inscrire au centre d'Examens de Santé situé aux 4 As par téléphone au 03 84 28 38 66.

L'occasion de faire le point sur votre santé !

DES COCKTAILS ORIGINAUX POUR VOUS RAFRAICHIR CET ÉTÉ*

*NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, MAIS L'ABUS DE PLAISIR EST FORTEMENT CONSEILLÉ POUR SE REFAIRE UNE SANTÉ !!



**COCKTAIL RHUM
NECTARINE FAÇON PIÑA
COLADA**

Nombre de personnes : 2
Temps de préparation : 10 min
Temps de cuisson : 50 min

Ingrédients :

- 200 g de nectarines blanches
- 200 g de sucre
- 2 cl d'eau
- 10 cl de lait de chèvre
- 10 cl de crème entière liquide
- 10 cl de ces trois rhums : 6 cl de plantation 3 stars, 2 cl de plantation overproof et 2 cl de plantation Trinidad

Instructions :

- Pelez et dénoyautez 200 g de nectarines blanches. Coupez-les en petits morceaux et mettez-les dans une casserole avec 200 g de sucre et 2 cl d'eau.

- Faites cuire sur feu doux pendant 50 mn, avant de mixer soigneusement le tout.

- Dans un blender, mixez 10 cl de lait de chèvre, 10 cl de crème entière liquide et deux glaçons. Mélangez la crème de nectarines et la préparation lactée.

- Dans chaque verre, versez 12 cl du mélange nectarine-lait et ajoutez 5 cl de ces trois rhums : 3 cl de Plantation 3 Stars, 1 cl de Plantation overproof et 1 cl de Plantation Trinidad. Décorez avec une tranche de nectarine.

**PINK COCKTAIL AU THÉ
VERT SANS ALCOOL**

Nombre de personnes : 6
Temps de préparation : 10 min

Ingrédients :

- 4 sachets de thé vert
- 50 cl d'eau
- 1 barquette de framboise
- 1 pastèque
- Quelques feuilles de menthe
- 2 citrons verts
- 30 g de sucre en poudre
- De la glace pilée

Instructions :

- Faites infuser les sachets de thé dans l'eau bouillante pendant 5 minutes.
- Retirez les sachets après l'infusion puis laissez refroidir.
- Placez le thé au frais.
- Épluchez la pastèque, ôtez les pépins et mixez la chair avec les framboises (en en

réservant quelques-unes pour la décoration).

- Ajoutez le sucre et le jus de 2 citrons verts et mélangez bien.

- Passez le mélange au travers d'une passoire.

- Ajoutez le thé vert et mélangez.

- Servez dans de grands verres sur la glace pilée.

- Ajoutez les framboises réservées et les feuilles de menthe ciselées.

- Dégustez.



